

9. Catherine FUCHS. — *La comparaison et son expression en français*, Paris, Ophrys, 2014, 208 p. (Collection *l'essentiel français*).

Cet ouvrage présente un panorama des diverses constructions comparatives du français moderne. C'est le premier ouvrage qui se donne pour objectif de couvrir l'ensemble des moyens permettant d'exprimer la comparaison dans cette langue. L'approche apparaît ainsi résolument onomasiologique. Dans une courte introduction, intitulée *Qu'est-ce que la comparaison ?*, l'auteure propose quelques éléments de définition de cette opération mentale (« Comparer, c'est [...] saisir ensemble par l'esprit plusieurs objets (deux, dans le cas le plus simple et le plus courant). C'est les confronter, c'est-à-dire les poser mentalement face à face, en regard l'un de l'autre, en vue d'épingler ce qu'ils ont de semblable ou de différent »), puis évoque rapidement les diverses approches du phénomène (tradition grammaticale,

courant typologique, tradition rhétorique). L'introduction se termine par un bref encart terminologique dans lequel sont définis les termes essentiels à la description de la comparaison. Il est rappelé que toute comparaison met nécessairement en cause deux constituants référentiels qui sont confrontés, deux comparandes, appelées respectivement comparé (par exemple *Pierre* dans *Pierre est plus grand que Paul*) et standard (ou comparant, échantil, étalon : par exemple *Paul* dans le même exemple), ainsi qu'un paramètre, ou propriété fondant la comparaison (*être grand* dans l'exemple cité). Sur le plan linguistique, la comparaison fait appel à deux marqueurs : un marqueur du paramètre (*plus* dans l'exemple) et un marqueur du standard (*que*). C'est munie de cet appareillage terminologique restreint, ce qui permet à un large public, et pas seulement à un public de spécialistes, d'aborder l'ouvrage, que CF entame son parcours des différents moyens d'exprimer la comparaison en français. Ce parcours comporte six grandes étapes, correspondant aux six chapitres de l'ouvrage, tout en empruntant deux itinéraires différents, correspondant aux deux grandes parties de l'ouvrage. La première porte sur la comparaison quantitative, la seconde sur les comparaisons qualitatives. La comparaison quantitative met en jeu soit une différence ou un écart entre deux quantités (comparaison d'inégalité), soit une identité entre deux quantités (comparaison d'égalité). Elle correspond à divers schémas syntaxiques qui sont passés en revue dans les chapitres I à IV et se caractérise par la mise en œuvre d'une opération de gradation. Les comparaisons qualitatives, comme leur nom l'indique, ne font pas appel à une telle opération. Basées sur un appariement de type qualitatif entre deux entités comparées, elles sont en fait diverses. CF en distingue trois types qu'elle prend en compte successivement : la comparaison évaluative (chap. V), la comparaison similitive (chap. VI) et la comparaison d'identité et d'altérité (chap. VII). L'ouvrage se termine par une bibliographie, un glossaire et un index.

L'un des mérites de l'ouvrage est la prise en compte de la diversité des constructions comparatives du français. Traditionnellement, la comparaison quantitative est associée à un schéma du type *Pierre est plus grand que Paul* (inégalité) ou *Pierre est aussi grand que Paul* (égalité). Ce schéma, dit canonique, est longuement analysé dans les chapitres II et III. Mais il est montré dans le chapitre I que d'autres constructions marquant l'(in)égalité sont à la disposition des locuteurs : schéma paratactique (*Pierre est grand, Paul n'est pas grand / est petit ; Jean est timide, (et) son frère l'est aussi*), schéma localisant (*Pierre est grand, à côté de Paul / à l'égal de Paul*). Ces deux schémas sont en fait ambivalents du point de vue interprétatif ; ils glissent en effet vers une lecture qualitative (contraste ou ressemblance pour le premier, analogie pour le second). On retrouve dès ce premier chapitre le double point de vue adopté tout au long de l'ouvrage, celui du locuteur et des choix linguistiques qui s'offrent à lui, et celui du récepteur et des possibilités interprétatives des énoncés produits. Le troisième schéma d'(in)égalité est appelé schéma de mesure relative. Il introduit explicitement le degré et livre une interprétation purement quantitative. CF distingue ici trois types : a) le degré apparaît

comme prédicat et le paramètre comme possession des entités (*La grandeur de Pierre dépasse / égale la grandeur de Paul*) ; b) le degré apparaît comme prédicat et le paramètre comme accessoire de la relation (*Pierre dépasse / égale Paul quant à la grandeur*) ; c) le degré apparaît comme marqueur du paramètre et le paramètre comme prédicat (schéma canonique d'(in)égalité).

Deux chapitres sont consacrés à ce schéma, le plus abondamment traité dans la littérature. L'analyse de CF se fonde sur les principes suivants. Le schéma canonique d'(in)égalité repose sur une opération de gradation. Celle-ci a pour support syntaxique une structure qui met en corrélation un adverbe de degré (*plus, moins, davantage, autrement* pour l'inégalité ; *aussi, autant, si, tant, aussi peu* pour l'égalité) et *que*, lequel joue le rôle de « cheville » (terme emprunté à Damourette & Pichon et repris par P. Le Goffic dans ses différents travaux sur les termes en *Kw-* du français) entre deux relations prédicatives ayant pour prédicat commun le paramètre de la comparaison. Le terme *que* est analysé comme un adverbe de quantité indéterminée portant sur le paramètre commun aux deux relations prédicatives corrélées. L'une des options théoriques de CF est en effet de considérer que *que* introduit toujours une subordonnée qui, la plupart du temps, se présente sous forme elliptique. Matrice et subordonnée sont donc strictement parallèles, même si des éléments adventices, extérieurs à la comparaison, (par exemple des formes modalisantes) peuvent venir s'y greffer. Toutefois, la restitution des éléments effacés est une procédure de nature purement métalinguistique qui ne livre pas nécessairement en surface des énoncés acceptables. C'est pourquoi le prédicat effacé est restitué sous la forme basique du verbe, la forme infinitive (Exemple : *Elle n'était pas aussi libre qu'elle le disait => ... qu'elle disait que — elle — être libre*). Une telle analyse, qui ne fait pas l'unanimité chez les linguistes, et qui trouve ses limites dans certains cas marginaux de comparaisons figées (*Il ne se porte pas si bien que ça*) ou de constructions comparatives complexes (*Ils sont plus bêtes l'un que l'autre*) a le mérite de proposer une approche unifiante des phrases comparatives (comparaisons quantitatives ou qualitatives). Le chapitre II est d'orientation plutôt syntaxique, même si les différents types de gradation (sur une propriété, sur un procès, sur une entité) y sont évoqués ; le chapitre III est, lui, plutôt d'orientation sémantique dans la mesure où il interroge les « configurations comparatives » du point de vue de la/des entité(s) comparée(s), du/des paramètre(s) sur le/lesquel(s) se base la comparaison, des variables ou éléments supplémentaires (par exemple des circonstants) qui interviennent dans la comparaison. Sur ce plan également, l'approche est unifiante : les différentes configurations se basent sur le nombre et la nature de ces trois éléments. Prototypiquement, la comparaison met en cause deux entités et un paramètre : *Pierre est plus/aussi aimable que Paul*. Outre que ce schéma connaît des variations que l'on ne mentionnera pas ici, des configurations non prototypiques naissent du jeu opéré sur opérande(s), paramètre(s) et variable(s). Deux exemples pour fixer les idées : *Pierre est aussi bavard que Luc est taciturne* (deux entités : *Pierre, Luc* ; deux paramètres : *être bavard, être taciturne*) ;

*Pierre est plus aimable que l'autre jour* (une entité : *Pierre* ; un paramètre : *être aimable* ; une variable : *l'autre jour* — par opposition à *aujourd'hui*, restituable dans la matrice). Le chapitre III se termine par l'examen d'un certain nombre de constructions canoniques qui n'expriment pas une comparaison authentique mais plutôt un haut degré ; toutes ont en commun le fait que le standard ne renvoie pas à une entité référentielle spécifique. CF recense 5 cas où cet effet de sens apparaît : a) comparaison à parangon (*L'amour est plus doux que le miel*), b) pseudo-incomparabilité (*Pierre est plus rapide que quiconque*) ; c) comparaison mutuelle (*Pierre et Paul sont plus gentils l'un que l'autre*) ; d) dépassement notionnel (*C'est plus que beau*) ; e) comparaison « de déviation » (*Pierre est aussi aimable que Paul est désagréable*).

La notion de portée joue un rôle important dans l'analyse de CF. Dans les schémas comparatifs canoniques, l'adverbe de degré relatif et le *que* ont une portée étroite sur un constituant, généralement le paramètre de la comparaison (portée de type intraprédicatif). Mais cette portée peut être plus large et affecter soit le dit, soit le dire (portée de type extraprédicatif). Le meilleur exemple est celui des comparatives métalinguistiques (appelées épistémiques par certains auteurs). L'exemple suivant et sa glose montrent clairement une portée sur le dire : *Son geste était plus irréfléchi que méchant => Il est plus juste de dire de son geste qu'il était irréfléchi que de dire qu'il était méchant*. Le chapitre IV propose une analyse détaillée de ce type de comparatives, ainsi que d'autres qui constituent toutes un « détournement » du schéma canonique d'(in)égalité (comparatives détachées : *Autant que son frère, Paul est sensible aux critiques* ; corrélatives symétriques : *Plus on est de fous, plus on rit*). On soulignera à nouveau le caractère unifiant de la typologie proposée : le concept de portée et le rôle de *que* (lorsqu'il est présent) comme « cheville » permettant de corréler deux relations prédictives permettent de rendre compte de ces schémas non canoniques et de montrer leur parenté avec ces derniers, ce qui permet de dresser un tableau à la fois divers et homogène des différentes constructions comparatives.

Les mêmes concepts sont à l'œuvre dans la seconde partie, consacrée aux comparaisons qualitatives. Cette seconde partie se décline en trois chapitres correspondant aux trois grands types de comparaisons qualitatives mentionnés ci-dessus. À chaque type sont associés différents sous-types, liés à des variations au niveau des marqueurs de la comparaison, ou au niveau de leur portée, ou encore au niveau des éléments comparés (entités, situations, énonciations). Il en résulte un foisonnement de schémas comparatifs qui, tous, mériteraient des traitements approfondis que le format de la collection ne permet pas. Mais le mérite de l'ouvrage est de proposer un panorama (exhaustif ?) de ces schémas, rarement pris en compte dans les travaux sur la comparaison. Il est impossible ici de faire une liste de tous ces schémas. À titre d'exemple, on citera, pour la comparaison valuative (chap. V), laquelle « consiste à évaluer les deux comparandes l'une par rapport à l'autre », les schémas suivants : a) la prévalence (*A vaut mieux que B ; Il vaut mieux*

*A que B ; A vaut mieux / Mieux vaut A ; Il vaut mieux A* ; b) la préférence (*aimer mieux A que B ; préférer A à B ; préférer A que B ; aimer mieux A ; préférer A*) ; c) le choix (*plutôt A que B ; A plutôt que B ; B, (ou/mais) plutôt A*). À chaque fois sont décrits le mode de fonctionnement de chacune des constructions ainsi que leurs effets de sens. On ne s'étonnera pas que le chap. VI consacré à la comparaison similitive (ou comparaison de ressemblance) comporte un long développement sur le marqueur *comme*. Autre terme en *Kw-*, à l'instar de *que*, *comme* est conçu comme un adverbe qui cheville deux relations prédicatives. Ses différents emplois, et les effets de sens qui s'ensuivent, sont, pour une large part, liés aux variations de la portée du marqueur. Celle-ci peut être étroite, intrapredicative et, prototypiquement, c'est une identité de manière de faire (*Il hurle comme un forcené*) ou d'être (*Il est beau comme un Dieu*) qui est exprimée. Elle peut être large et affecter globalement les deux relations prédicatives corrélées et c'est, le plus souvent, une analogie entre deux états de choses, deux situations, qui est exprimée (*Faites la queue, comme tout le monde*). Elle peut également affecter le dire et c'est une ressemblance entre énonciations, au travers d'un « dit » commun, qui est exprimée (*Zut !, comme dit Paul*). À nouveau, il ne s'agit là que d'effets de sens basiques. D'autres effets de sens peuvent en dériver (haut degré, approximation, exemplification, adjonction, etc.), par exploitation, jusqu'au détournement, du schéma comparatif. *Comme*, toutefois, n'est qu'un marqueur parmi d'autres susceptibles d'exprimer la comparaison similitive. Sont également pris en compte les marqueurs grammaticaux tels que *ainsi que*, *de même que*, *aussi bien que* ainsi que les marqueurs lexicaux tels que *semblable à*, *pareil à*, *ressembler à*, *pareillement à*, etc.

Le chapitre VII aborde la comparaison d'identité et d'altérité, dont les marqueurs prototypiques sont bien sûr *même* et *autre* (à côté d'autres marqueurs comme *identique à*, *pareil à*, *semblable à* pour l'identité, *différent de*, *distinct de* pour l'altérité). Le chapitre montre comment la dialectique du même et de l'autre est mise en œuvre sur le plan linguistique par un jeu non seulement sur les marqueurs choisis, mais aussi sur les constructions syntaxiques et sur les entités mises en relation (catégorie ou type). Toujours attentive aux problèmes d'interprétation, CF montre qu'identification et différenciation correspondent à un continuum de valeurs qui peuvent, selon les cas, s'opposer ou se neutraliser.

On l'aura compris, les mérites de ce livre ne sont pas minces. Outre le caractère d'exhaustivité de l'ouvrage, on soulignera le fait que l'emploi de concepts opératoires en nombre limité systématiquement mis en œuvre pour les différentes constructions étudiées, l'utilisation d'exemples illustratifs nombreux et variés (empruntés à la langue courante, à la littérature, à la presse, à Internet), le souci de l'auteure de clore chaque chapitre par un bilan récapitulatif, rendent la lecture aisée et accessible à un public large, depuis les spécialistes de linguistique qui trouveront au fil des pages matière à réflexion sur des faits de langue parfois rarement pris en compte, ou sur des

## Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2015-2

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

positionnements théoriques qui ne font pas nécessairement l'unanimité, jusqu'aux enseignants ou étudiants de français (langue maternelle ou langue seconde) qui trouveront là une présentation novatrice d'un chapitre souvent négligé de la grammaire du français.

Claude GUIMIER  
Normandie Université  
UNICAEN, CRISCO (EA 4255)

---